

Après un puissant 31 mars, ne pas reculer !

A l'heure où nous écrivons, au vu des remontées à la Fédération, les mobilisations du 31 mars auront été d'un niveau qu'on n'avait pas vu depuis longtemps. En particulier avec un nombre d'entreprises en grève très important, notamment dans nos industries, et des impacts sur la production.

Le bras de fer est engagé !

Comme toujours, patronat et gouvernement répètent qu'ils ne céderont jamais, et ceci jusqu'à la dernière minute. Ne nous laissons pas bernier par les discours démobilisateurs. Nous devons intensifier le rapport de forces dès maintenant. Le projet El-Khomri est d'abord une attaque frontale contre les travailleurs que nous sommes. **A nous d'agir !**

Si certains considèrent qu'il faut s'incliner, ce n'est pas l'avis de la CGT, organisation de lutte !

Résister à la régression sociale est un devoir de chaque militant, de chaque salarié, pour lui-même et pour ses enfants. Face à l'austérité, au renoncement, au doute, **ne nous posons plus de questions !**

Agissons ensemble, maintenant !

Une accélération, ainsi qu'une extension des mouvements sociaux, sont nécessaires. **Les dates de mobilisation du 5 avril et du 9 avril sont engagées en continuité du 31 mars, pour démontrer aux patrons que ceux qui créent la valeur dans le pays, ce sont les salariés, et qu'ils exigent leur dû !** Nous exigeons une réponse à nos revendications, en partant de l'entreprise et jusqu'au niveau national, sur les questions des salaires, des emplois, des conditions de travail et, avant tout, le retrait de la loi El-Khomri !

Sur ces bases, la FNIC-CGT appelle à la mobilisation, à la grève dans les entreprises, pour les 5 et 9 avril 2016

Pour gagner, dans les industries de la chimie, du caoutchouc, dans le pétrole, la plasturgie, l'industrie pharmaceutique, dans toutes les entreprises, nous appelons d'ores et déjà nos syndicats à débattre avec les salariés de la question de la **reconduction des grèves.**

**La montée du rapport de forces est désormais incontournable.
Tous en grève le 5 et le 9 avril 2016.**